

Bonjour,

Comme par les semaines passées, mes 32 heures de travail seront complétées cette semaine. Pourtant, j'ai encore (*correction, photocopies, planification, etc.*) à terminer afin de remplir mes engagements auprès des élèves. Chaque semaine depuis le début de l'année, j'estime avoir dépassé ma tâche de plusieurs heures.

Cette semaine, j'estime que je devrais travailler (*entrer le nombre d'heures prévues*) en lien avec ma tâche d'enseignement.

Comment prévoyez-vous me dédommager pour ce temps travaillé ?

Merci d'assurer un suivi,

*Signature*